

Logo :



Vahatra signifie « Racines » en langue Malgache.
Logo et activités enregistrées auprès de l'OMAPI (Office Malgache de la Protection Industrielle), en novembre 2005.

Photo de l'équipe : (lors de la sortie annuelle de juillet 06)



Pays d'intervention : MADAGASCAR

Ville : ANTSIRABE

Date de démarrage des activités (mois/année) :
Octobre 2002

Date de constitution institutionnelle (mois/année):
Démarrage des actions par CEFOR à Antsirabe en octobre 2002 Transfert du programme à inter Aide en octobre 2004.

Constitution institutionnelle du statut d'ONG locale en cours pour « Vahatra », qui travaille actuellement et jusqu'à la fin de l'année 2006 sous l'égide d'Inter Aide.

Le statut d'ONG locale pour Vahatra devrait être confirmé avant la fin de l'année 2006.

Statut juridique : ONG internationale (Inter Aide), accord de siège avec le gouvernement de la République de Madagascar, renouvelé jusqu'à juin 2008

Adresse : Lot 21 A 200 (B.P 197) – Avaratsena – 110 Antsirabe – République de Madagascar

Tél. : (260) 44.481.51

E-mail : vahatr@wanadoo.mg ou

ceforabe@wanadoo.mg

Site internet voir

www.interaide.org/pratiques

Personne responsable (direction) : Conseil d'administration constitué de 4 notables de la Commune d'Antsirabe « CA en phase de constitution. »

Actuellement : Jean-Luc Bellut – Responsable de programme-, détaché temporairement par l'ONG Inter Aide, dans le cadre du suivi des actions, de la supervision technique et financière et dans la construction institutionnelle de l'ONG locale Vahatra

Données clés :

Nombre et nature des programmes¹ / activités :

1. Prêts productifs,
2. Epargne,
3. Formation,
4. Accompagnement des familles
5. Ateliers d'éveil,

Equipes et nombre d'agents sur le terrain :

29 personnes, dont;

- 1 Responsable de programme.
- 9 personnes sur le volet social
- 9 personnes sur le volet prêts/épargne
- 1 personne sur le volet formation
- 3 personnes en charge du suivi administratif, de la saisie de données, du contrôle et de la comptabilité
- 6 gardiens.

Equipe au siège : 4 personnes

Budget prévisionnel 2006 total :

73.000.000 MGA (28.000 Euros)

Ce budget prévisionnel n'inclut pas le fond de roulement, ni les dividendes reversés par les partenaires au titre des intérêts et des frais de constitution des dossiers de prêts et d'épargne.

Nombre total de bénéficiaires directs par an :

Prêts productifs : 1.100 emprunteurs/an
Epargnants : 1.500 comptes courants.
Formation : 1.200 personnes formées.
Services sociaux: plus de 500 personnes suivies à domicile ou en permanence.

Sources des subventions privées et publiques :

L'Union européenne (UE), qui a financé le programme en 2004 et qui renouvelle son appui pour les actions économiques (prêts épargne et formation) jusqu'en 2008.

Le Ministère Français des affaires étrangères (MAE) pour les actions sociales jusqu'en 2007.

Historique

Prévue en octobre 2001, l'implantation de l'association à Antsirabe ne débuta qu'en octobre 2002 à la fin de la crise politique qui lamina l'économie malgache. Cette implantation se justifiait d'autant plus que nombre d'entreprises ayant arrêté leurs activités pendant la crise ont été amenées à licencier leur personnel. Le secteur informel en forte demande ne pouvait se développer car les moyens financiers ne permettaient pas de constituer un capital de départ.

Le programme (intégré) alliant des services sociaux et des actions de formations en appui aux

actions économiques, dans le souci de proposer des solutions globales aux populations les plus défavorisées de la Commune Urbaine d'Antsirabe, s'est grandement professionnalisé au fil des ans. La création de l'association Vahatra, initiée depuis octobre 2005 devrait aboutir à la constitution officielle de l'ONG Vahatra avant la fin de l'année 2006.

Objective/mission:

L'objectif principal de l'association consiste à réduire l'extrême pauvreté, en aidant les familles à atteindre leur autonomie tant sur le plan financier que structurel et social. L'objectif spécifique de l'association VAHATRA à Antsirabe est de donner la possibilité aux populations pauvres de la ville, souhaitant améliorer leur situation, de bénéficier de conseils concrets, de services, de référencements et de prêts, leur permettant ainsi de démarrer ou de développer une activité génératrice de revenus ou d'accéder à une formation professionnelle diplômante afin d'accroître leurs revenus.

Principes d'action :

L'ensemble des actions de l'association s'inscrivent dans le contexte d'un développement durable. Les services intégrés (prêts productifs, formation, épargne, soutien social, etc.) sont menés, - grâce à un système de référencement interne -, d'une manière cohérente et constructive, tout en respectant les objectifs définis par les partenaires. Ce travail de concertation inter volets, permet aux familles d'avancer à leur rythme et en fonction de leur capacité, vers les objectifs qu'ils ont définis avec les différents volets.

Programmes:

Le volet « prêts productifs », s'adresse au segment spécifique des personnes en situation précaire, motivées par la création ou le développement d'une activité génératrice de revenus. Les prêts sont consentis, sans garantie matérielle et sans constitution d'une épargne préalable. Une épargne rémunérée à 4,5%/an correspondant à 25% du prêt principal est constituée au fur et à mesure des remboursements. Cette épargne n'est libérable qu'à l'échéance du prêt. Les prêts servis à 3% d'intérêts mensuels sont courts et évolutifs. Les partenaires peuvent évoluer à leur rythme en fonction de leur capacité. Les partenaires les plus avancés sont référés vers des IMF de niveau 2 avec la garantie de l'association. Le volet « prêts productifs » traite environ 1200 prêts par an avec un portefeuille d'encours brut de 24 000 KMGA (environ 8.900 Euros)

Le volet épargne est proposé à tous les habitants de la Commune Urbaine d'Antsirabe, grâce au partenariat négocié avec la CECAM. Il permet aux personnes qui le souhaitent d'ouvrir un compte d'épargne pour eux ou pour leur descendants. Ce compte épargne, libre, rémunéré à 4,5% par an est souple. Les droits d'entrée fixés à 100 MGA (0.04 euros) et les droits de garde fixés à 200 MGA (0,08 euros) permettent aux familles les plus vulnérables d'accéder à ce service de proximité. 1200 personnes sont bénéficiaires directes de ce service, qui capitalise 23.000 KMGA (soit 8.500 Euros).

Le Volet formation vise à apporter aux partenaires bénéficiaires de prêts, des conseils pratiques concrets destinés à améliorer la gestion de leur activité (tenue de comptes, gestion du budget familial, etc.), afin d'assurer le succès de leur entreprise.

Le programme formation propose également aux jeunes de 16 à 29 ans des formations en interne : La formation comportementale de base, qui s'adresse aux jeunes souhaitant travailler en entreprise et La formation « self emploi », initiée en mai 2006, qui permet aux jeunes de se familiariser avec les techniques de vente. A l'issue des formations, les jeunes se voient proposer des formations techniques diplômantes sous traitées en externe, grâce à des prêts à la formation consentis à 2% d'intérêt mensuel ou des prêts à la création d'entreprise détaillés ci dessus. Plus de 500 personnes ont bénéficié des services de ce volet au travers des différents modules proposés.

Volet social : L'objectif de ce programme consiste à encourager les mères qui le désirent à retrouver confiance en elles, à mettre en valeur leurs capacités à répondre aux besoins fondamentaux de leur famille, à les aider à surmonter leurs difficultés et à s'épanouir pour devenir autonomes et participantes dans la société. Pour ce faire, les visites à domicile et les permanences sociales proposent des lieux d'écoute privilégiés. Les entretiens sont menés en toute confidentialité par des professionnels. Les actions spécifiques en faveur des enfants, les activités d'éveil des plus petits menées avec leur maman, les discussions de groupes, contribuent à atteindre l'objectif de responsabilisation et d'intégration des familles dans le tissu social. Le volet social travaille avec plus de 300 familles par an dans le cadre du suivi à domicile et accueille près de 500 personnes chaque année dans les permanences sociales organisées dans les locaux de l'association et dans les mairies de quartiers.

Groupes cibles et Bénéficiaires :

La population cible évaluée à 6.000 personnes, parmi les 85.000 personnes des 19 quartiers couverts par le programme ne constitue qu'une première étape de développement dans la Commune urbaine d'Antsirabe, qui compte 197.000 familles réparties sur 59 quartiers. Le programme de prêts productifs ne s'adresse qu'aux familles dont les revenus mensuels « net capita » sont inférieurs à 60 000 MGA (22

Euros/mois), tandis que les programmes sociaux s'appuient sur la volonté des partenaires à procéder aux changements.

Partenaires opérationnels :

Le programme Vahatra d'Antsirabe travaille en synergie constante avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté : La Municipalité de la Commune Urbaine d'Antsirabe, les services sociaux de la commune, le Faritana et les Fokontany ainsi que les délégués d'arrondissements et les agents de développement. .

L'hôpital d'Antsirabe, les CSB (Centres de santé de Base), la Cisco (Circonscription Scolaire), les écoles et centres préscolaires, Les autorités judiciaires, le tribunal de première instance d'Antsirabe, ainsi que l'ensemble des partenaires associatifs, présents à Antsirabé : Pour les aspects économiques: La CECAM et l'OTIV, partenaires de l'association ;

pour sur les aspects sociaux, Médecin sans frontière, Les CRENI, Les frères de la charité etc.

Vahatra est membre de nombreux réseaux tel que l'IREDEC, le CNMF (Commission Nationale de la Micro Finance, TOLOHAY (Délégation du Cite à Antsirabe) etc....

Financements / Budget :

Le budget prévisionnel annuel de l'association pour l'année 2006 s'élève à 73.000.000 MGA (soit 28.000 Euros). Les principaux contributeurs sont :

L'Union Européenne, Le Ministère Français des Affaires étrangères (MAE), et l'UNICEF

Par ailleurs, les agences de prêts productifs et d'épargne sont financées à hauteur de 98% par les partenaires de l'association, via les intérêts de prêts, les frais de dossiers (prêts et épargne).

